

Dossier de séance

Réunion de la CLE du 13 mars 2025

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Validation du diagnostic des vulnérabilités aux changements climatiques
- Validation du CCTP de l'étude HMUC
- Avis sur les enjeux de l'eau dans le cadre du futur SDAGE Loire-Bretagne 2028-2033
- Avis sur les enjeux liés aux risques d'inondation dans le cadre du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) Loire-Bretagne
- Questions diverses

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'article 3.1 des règles de fonctionnement de la CLE prévoit qu'au début de chaque séance, la CLE approuve l'ordre du jour qui lui est proposé.

DELIBERATION n° 2025-1 : il est proposé de valider le présent ordre du jour.

ADOPTION DU PRECEDENT COMPTE-RENDU

La CLE s'est réunie la dernière fois le 28 mai 2024. Le projet de compte-rendu est joint en annexe.

DELIBERATION n° 2025-2 : il est proposé de valider le compte rendu de la CLE du 28 mai 2024.

VALIDATION DU DIAGNOSTIC DES VULNERABILITES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ce diagnostic s'intègre dans le cadre du projet Life Eau & climat pour lequel le bassin de la Sioule a été fléché comme territoire pilote pour tester une méthodologie permettant d'identifier et de caractériser les vulnérabilités d'un bassin face au dérèglement climatique.

En 2022, un COTEC et un atelier ont été organisés. La première réunion a permis de présenter le projet Life ainsi que le déroulement de l'étude et de valider les choix techniques. L'identification des facteurs de vulnérabilité et le choix des indicateurs ont été effectués lors de l'atelier.

En 2023, les indicateurs de sensibilité territoriale et d'aléas climatiques ont été validés (2 COPIL/COTEC). Mais, durant le 2^{ème} semestre, l'étude a été interrompue le temps d'attendre les nouvelles projections hydroclimatiques d'Explore 2 au droit des stations hydrologiques sélectionnées. Ces données n'ont été mises à disposition qu'en mars 2024.

Un dernier COTEC a été effectué en février 2025 pour présenter les résultats et valider le diagnostic.

A noter que cette étude a été conduite en interne par Céline BOISSON. Le rapport final est disponible en annexe.

DELIBERATION n° 2025-3 : il est proposé de valider le diagnostic des vulnérabilités au changement climatique.

VALIDATION DU CCTP DE L'ETUDE HMUC

Durant les mois d'avril à octobre, les prélèvements dans les eaux superficielles sont plafonnés au volume actuel. Plus aucune possibilité n'est offerte pour un nouvel usage ou activité (hors eau potable) afin de prévenir un déséquilibre quantitatif sur le bassin de la Sioule (Disposition 7B-3 du SDAGE Loire Bretagne).

Afin de définir une gestion volumétrique adaptée au territoire, la CLE a souhaité en 2022 s'engager dans la réalisation d'une analyse dite « Hydrologie, Milieu, Usages, Climat » (HMUC). Ce type d'étude s'avère souvent très lourd techniquement et financièrement, si bien qu'avant de s'engager concrètement, la CLE a préféré conduire une pré-étude visant à mieux cerner les besoins et les attentes des acteurs dans un premier temps, puis enclencher rapidement les phases d'acquisition de connaissances indispensables (hydrologie, milieu, plans d'eau, ...).

Grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau et de l'Etat, cette étude a pu démarrer en janvier 2023 et s'étalera jusqu'au printemps 2025. La phase 5 consistait à rédiger un Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour l'étude HMUC. Ce dernier est un document contractuel regroupant les clauses techniques de la réalisation de l'étude HMUC.

Il est disponible en annexe.

DELIBERATION n° 2025-4 : il est proposé de valider le CCTP de l'étude HMUC.

AVIS SUR LES ENJEUX DE L'EAU DANS LE CADRE DU FUTUR SDAGE LOIRE-BRETAGNE 2028-2033

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) est renouvelé tous les 6 ans. Pour préparer le prochain cycle (2028-2033), l'agence de l'eau Loire-Bretagne sollicite la CLE pour émettre un avis sur le document intitulé « enjeux et programme de travail pour la gestion de l'eau du bassin Loire-Bretagne 2028-2033 ». Ce dernier a été validé par le comité de bassin le 11 juillet 2024. Il a été envoyé aux membres de la CLE avec la convocation pour la réunion du 13 mars 2025.

La consultation a démarré le 25 novembre 2024 et se termine le 25 mars 2025. Un questionnaire en ligne sera rempli suite aux remarques.

DELIBERATION n° 2025-5 : il est proposé de valider les avis émis sur les enjeux de l'eau du futur SDAGE Loire-Bretagne 2028-2033.

AVIS SUR LES ENJEUX LIÉS AUX RISQUES D'INONDATION DANS LE CADRE DU PGRI LOIRE-BRETAGNE

Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) Loire-Bretagne est renouvelé tous les 6 ans, en même temps que le SDAGE. Pour préparer le prochain cycle (2028-2033), l'agence de l'eau Loire-Bretagne sollicite la CLE pour émettre un avis sur le document intitulé « questions importantes (enjeux), calendrier et programme de travail pour la gestion des risques d'inondation du bassin Loire-Bretagne de 2028 à 2033 ». Il a été envoyé aux membres de la CLE avec la convocation pour la réunion du 13 mars 2025.

La consultation a démarré le 25 novembre 2024 et se termine le 25 mars 2025. Un questionnaire en ligne sera rempli suite aux remarques.

DELIBERATION n° 2025-6 : il est proposé de valider les avis émis sur les enjeux liés aux risques d'inondation dans le cadre du PGRI Loire-Bretagne.

QUESTIONS DIVERSES

Toute question diverse peut être ajoutée à l'ordre du jour sur simple proposition.